



Date de l'événement:	Thème:	
Nom /prénom:	Tiers solidaire	
Adresse:	Adresse	
Tél .	Tél 1.	
fax	Tél 2.	

Adresse de livraison:

remarques/accès:	date de livraison	date de retour		
	☐ lun	☐ lun		
	mar	☐ mar		
	☐ mer	☐ mer		
	☐ jeu	☐ jeu		
	□ ven	□ ven		
plage horaire de livraison:	matin	matin		

1. Réservation.

Le client devra passer ses commandes au minimum 3 semaines avant la date prévisionnelle de l'événement et s'informer de sa disponibilité. Passé ce délai la mise à disposition de la marchandise souhaitée ne sera plus garantie.

2. Commande manifestations et fêtes.

20 unités de livraison pour un montant minimum de CHF HT 800. Les marchandises ne provenant pas de notre service de distribution, ainsi que l'alimentaire ne sont pas acceptés à l'intérieur de notre matériel. Les marchandises livrées ne sont en principe pas reprises. Dans l'éventualité de retour, elles le seront sur accord préalable à hauteur de 25% de la quantité livrée de chaque article. Elles doivent être dans leurs emballages d'origines, en parfait état, non ouvert ni entamées. Nous nous réservons le droit de facturer une majoration d'indemnités logistique d'un montant de CHF 90.- lors des reprises

*La vaisselle jetable, les alcools et les Champagnes ne sont pas repris.

3. Responsabilité.

Le matériel fournit est livré en parfait état de fonctionnement. Il appartient au client de nous informer des éventuelles anomalies lors de sa réception. Toute dégradation, vol et tout vandalisme sur le matériel mis à disposition ou servant à la mise en œuvre d'événement seront à la charge du client. Une caution de valeur matériel par évènement et par nombre d'objet loué sera facturée lors la mise à disposition du matériel, celle-ci sera créditée après la restitution des objets en parfait état, tel que livrés. Toutes interventions spontanées ou adaptations personnalisées sur le matériel sont non permises, à défaut les frais de remise à état initial seront facturés, de même concernant et le décollement d'autocollant ou de de traces scotchs.

Le client déclare avoir contracté une assurance appropriée couvrant les éventuels dommages sur le matériel loué ou mis à disposition. Il en assume l'entière responsabilité dès sa prise en charge et ce jusqu'à sa restitution. Le matériel non rendu ou dégradé sera facturé en valeur de remplacement à neuf.

4. Conditions de paiement.

La location du matériel est réglée d'avance après acceptation de la réservation. Pour les boissons, un acompte minimum de 30% sera versé à la commande, le solde, net sans escompte à la livraison. Le remboursement d'éventuels invendus se fera après décompte des consommations. Autre, nous consulter au préalable.

Voir aussi nos CGV "Horeca / gastronomie"

Tarif week-end ou par évènement de 1 à 6 jours. + 8% par jours supplémentaires

Matériel de location lié à l'achat de boissons						
Désignation	CHF		Qté		Total	
Réfrigérateur 3001:	70	Х		=	-	
Réfrigérateur armoire vitrine:	120	х		=	-	
Débit pression 2 rbts 130l/h	120	х		=	-	
Débit pression Nd 2 cols 220l/h	150	х		=	-	
Bar roulant MBS 120 déb.bière 2rbts 130/lh	180	х		=	-	
Bar roulant MBS 120	100	Х		=	-	
Bar comptoir tablette Ewers 2ml	120	х		=	-	
Angle Bar comptoir Ewers	40	х		=	-	
Remorque frigorifique	350	х		=	-	
Tente de vente 3x3 (toit blanc)	200	х		=	-	
Barrique vignero n 300l	25	х		=	-	
Table haute diam.80cm	38	х		=	-	
	Total				-	
	Nb jours			=	-	
Valeur matériel en FCH HT	total	du:			-	

La disponibilité de la remorque frigorifique sera priorisée pour les achats d'un minimum de 50 colis ou pour un volume au minimum égal à 1m2 de marchandise.

Date et signature client	
--------------------------	--